

CALENDRIER DES COURS DE FRANCAIS LANGUE ETRANGERE

Cours proposés en journée

Intitulé et rythme du stage	Durée	Dates	Jours et horaires
FLE A1 (débutant) 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 17/09/12 au 30/05/13	lundi - jeudi 9H00 - 11H00
FLE A1 (débutant) dédoublé 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 17/09/12 au 30/05/13	lundi - jeudi 9H00 - 11H00
FLE A2 (intermédiaire I) 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 18/09/12 au 21/05/13	mardi - vendredi 9H00 - 11H00
FLE A1/A2 (intermédiaire I) 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 05/10/12 au 11/06/13	mardi - vendredi 9H00 - 11H00
FLE A2 + (intermédiaire II) 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 18/09/12 au 21/05/13	mardi - vendredi 9H00 - 11H00
FLE B1 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 17/09/12 au 30/05/13	mardi - vendredi 9H00 - 11H00
FLE B1 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 01/10/12 au 13/06/13	lundi - jeudi 14H00 - 16H00
DELF - B1 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 17/09/12 au 30/05/13	lundi - jeudi 9H00 - 11H00
DELF - B2 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 17/09/12 au 30/05/13	lundi - jeudi 9H00 - 11H00
DELF - B2 dédoublé 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 17/09/12 au 30/05/13	lundi - jeudi 9H00 - 11H00
FLE Atelier d'écriture niveau B2 1 séance de 2h30 / semaine	60 heures	Du 23/11/12 au 28/06/13	vendredi 14H00 - 16H00

Cours proposés en soirée

Intitulé et rythme du stage	Durée	Dates	Jours et horaires
FLE A1 (débutant) 2 séances de 2 heures / semaine	110 heures	Du 01/10/12 au 12/06/13	lundi - mercredi 18H00 - 20H00
FLE A2 (intermédiaire) 1 séances de 3 heures / semaine	90 heures	Du 20/09/12 au 13/06/13	mardi - jeudi 18H00 - 21H00
FLE B1 / B2 (avancé) 1 séance de 3 heures / semaine	90 heures	Du 20/09/12 au 13/06/13	jeudi 18H00 - 21H00

- Les dates d'examens du DELF (Diplôme d'études en langue française) :
 - Les écrits du DELF A1/A2 auront lieu le mercredi 13 mars 2013
 - Les écrits du DELF B1/B2 auront lieu le mardi 28 mai 2013
 - Les frais d'examen sont à la charge des stagiaires, ils ne sont pas inclus dans le coût de la formation.

- Le GRETA se réserve le droit :
 - de ne pas ouvrir les cours qui réuniraient un nombre insuffisant d'inscriptions. A défaut, les formations pourront être proposées à un taux horaire différent ;
 - de modifier le calendrier en cas de besoin.

- La documentation est à la charge des stagiaires. Le formateur indiquera les références des manuels à acheter, à l'ouverture des cours.

- Les modalités de paiement :
 - **Les cours doivent être payés en totalité à l'inscription avant le début des cours.**
 - Nous acceptons les paiements en espèces, chèques bancaires et cartes de crédit (Visa, Mastercard, American Express...) ;
 - Les formations du GRETA peuvent être financées dans le cadre d'un Droit Individuel à la Formation (DIF) pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail français ;
 - Il existe des possibilités de prise en charge pour les demandeurs d'emploi, les renseignements sont à demander au conseiller Pôle emploi.